

*Initiatives parlementaires*

L'air qu'on respire dans ma circonscription, The Battlefords—Meadow Lake, passe outre les frontières provinciales. Les poisons et les toxines, s'ils sont présents dans l'air, se déplacent de ville en ville, de province en province. Les CFC libérés dans l'air par d'autres provinces, et même par d'autres pays, modifient le taux de rayonnement et le climat, qui ont une incidence sur nous tous.

La nappe phréatique ainsi que les effluents et les pesticides qui viennent s'y déverser ne respectent pas les frontières provinciales, notamment celles entre la Saskatchewan et l'Alberta qui forment la majeure partie de la limite occidentale de ma circonscription. La nappe phréatique était là bien avant la création des provinces et existera encore, nous l'espérons, bien après leur disparition. C'est la façon dont nous décidons d'agir ou de ne pas agir qui déterminera dans quel état nous la laisserons aux générations futures. Les mammifères, les oiseaux, les poissons et les plantes ne tiennent aucun compte de ces frontières. Les maladies et les dommages génétiques ont des répercussions interprovinciales et internationales.

Cet environnement, ces systèmes biologiques, que nous empruntons à nos petits-enfants exigent que le gouvernement fédéral joue un rôle important. Comme le chef Seattle l'a déclaré en 1893, «Ce qui arrive à la terre touche en définitive les fils de la terre. Ce n'est pas l'homme qui a tissé le tissu de la vie, il n'en est qu'un fil, et ce qu'il fait à ce tissu se répercute directement sur lui.»

La motion dont nous sommes saisis aujourd'hui demande à la Chambre de reconnaître qu'il faut modifier la Constitution de façon à reconnaître le droit de toute personne, au Canada, de jouir d'un environnement sûr et sain. Les Canadiens savent que notre environnement subit des torts irrémédiables à bien des égards. Les familles n'ignorent pas que nos enfants vont hériter d'une terre qui est malade et faible comparativement à celle qu'on nous avait laissée. Nous n'avons pas fait un bon travail de régisseur.

Le gouvernement continue à fermer les yeux sur les dommages écologiques causés par les grandes entreprises qui essaient de toutes les façons possibles de réduire leurs coûts qui, à court terme, sont souvent plus élevés à cause des règlements tendant à protéger l'environnement. L'Accord de libre-échange nord-américain risque d'amener les divers niveaux de gouvernement à relâcher encore davantage la législation environnementale, afin de pouvoir livrer concurrence au Mexique où la protection de l'environnement est une véritable farce.

On vend aux industries japonaises de vastes étendues de forêt qui représentent un tiers de la superficie du Japon. Pendant que notre gouvernement se joint au concert de ceux qui critiquent la destruction des forêts tropicales humides de l'Amazonie, il contribue à la destruction constante des propres poumons de notre pays, nos forêts ombrophiles et boréales. Tout juste au-dessus de notre pays, la couche d'ozone s'est amincie à tel point que le ministre de l'Environnement a exhorté les jeunes enfants à éviter le soleil. Où en sommes-nous rendus? Le ministre a-t-il également décidé qu'à l'avenir il exhortera les jeunes plantes, animaux et poissons à se protéger des niveaux de radiation dangereux qui proviennent de la production de CFC? De toute évidence, cette motion arrive à point nommé.

Dans ses propositions constitutionnelles, le gouvernement a reconnu la nécessité de protéger l'environnement mais il a en même temps avancé des propositions qui ne font que menacer davantage cet environnement, tromper ainsi notre confiance en tant que régisseur pour le compte des générations à venir.

Le Conseil canadien des ministres de l'Environnement dit que les Canadiens font des requêtes sans précédent au gouvernement pour qu'il préserve et protège tous les aspects de l'environnement et répare les dégâts causés à ce dernier. Le conseil a également commandé une étude auprès du Resources Future International, un institut de recherche sur la politique d'intérêt public. Selon ses conclusions, près de neuf Canadiens sur dix estiment que leur santé à long terme est déjà menacée par les niveaux de pollution dans leur région. Les trois quarts de la population sont d'avis que la pollution constitue une cause principale du cancer. Ce qui est peut-être le plus alarmant, 85 p. 100 de la population estime que les problèmes de pollution sont déjà assez graves pour menacer la survie même de la race humaine.

En présentant le Plan vert, le premier ministre a déclaré: «Le milieu naturel a façonné l'identité et l'âme de notre pays. Le défi qui se pose à nous consiste à faire fructifier notre potentiel économique tout en protégeant l'environnement dont dépend notre santé et notre prospérité.»

Le récent jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire du barrage Oldman fait ressortir davantage la responsabilité du gouvernement fédéral dans les questions environnementales. Cette décision met en évidence le rôle du gouvernement fédéral et présente une perspective de l'environnement qui inclut le mode vie dans la